

SÉANCE ORDINAIRE
7 MARS 2016 à 20 h 00
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes (séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016)
- 3 - Approbation des comptes
- 4 - Lecture et acceptation du dépôt de la correspondance aux archives
- 5 - Félicitations au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines 2016
- 6 - Amendement à la résolution 2016-02-24 «Officialisation de l'odonyme *Cimetière du Curé-Adélarde-Lamy*» pour désigner le cimetière paroissial adjacent à la rue De la Chapelle-Est, à Saint-Adelphé
- 7 - Appui à M. André Godin pour sa demande auprès de la C.P.T.A.Q. (utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 753-153 pour la construction d'un camp)
- 8 - Inscription du directeur général au Congrès de l'ADMQ 2016
- 9- Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale pour le dîner-partage Développement et Paix de la Fabrique
- 10- Contribution financière à Moisson-Mauricie pour les services d'aide alimentaire offerts à des citoyens de Saint-Adelphé
- 11- Appel d'offres pour la tonte des terrains municipaux et l'arrosage des fleurs et des aménagements floraux
- 12- Participation de la municipalité au Projet Mai, Mois de l'arbre et des forêts en Mauricie 2016
- 13- Avril, décrété mois de la jonquille (Société canadienne du Cancer)
- 14- Demande présentée à Emploi et Développement social Canada pour l'engagement d'un étudiant à titre de journalier, dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada 2016
- 15- Résolution pour entériner la parution d'une publicité dans le cahier spécial sur la M.R.C. de Mékinac, inséré dans l'Hebdo du St-Maurice
- 16- Services professionnels auprès d'une firme d'ingénieurs pour un inventaire des conduites du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire de la Municipalité de Saint-Adelphé, (programme TECQ)
- 17- Cadenassage du drain d'égout sanitaire situé près de la caserne
- 18- Remerciements à M. Jean-Guy Rodrigue pour le travail réalisé à titre de responsable des Premiers répondants
- 19- Nomination de M. Médéric Blanchet responsable des Premiers répondants
- 20- Renouvellement du contrat pour l'entretien des locaux (services de conciergerie)
- 21- Achat d'un panneau hydraulique pour le camion Ford F-250
- 22- VARIA :
- 23- Période de questions
- 24- Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphé, tenue le septième jour de mars de l'an 2016, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présent/e/s Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Douze contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h.

2016-03-30 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

2016-03-31 **Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016, soit adopté tel que rédigé par le directeur général, secrétaire-trésorier. **Adopté**

2016-03-32 **Approbation des comptes**

12585 Annulé	
12586 Nicole Lemay	735,00
12587 Dany Boisvert	60,00
12588 Hydro-Québec	900,69
12589 Dany Lapointe	30,15
12590 Dany Lapointe	86,40
12591 Dany Lapointe	69,70
12592 Telus	62,09
12593 Hydro-Québec	2 094,72
12594 Bernita Tétrault	16,20
12595 Daniel Bacon	16,20
12596 Hydro-Québec	450,60
12597 Société canadienne des postes	93,39
12598 Hydro-Québec	2 640,45
12599 Nicole Lemay	735,00
12600 Transport Michel Roberge	25 210,24
12601 Corporation de Développement Mékinac	7,00
12602 Daniel Bacon	16,20
12603 Hydro-Québec	1 135,76
12604 Michel Denis	14,40
12605 Hydro-Québec	842,61
12606 Automation Neksys	517,19
12607 Médéric Blanchet	100,00
12608 Canadien National inc.	1 662,00
12609 Chambre de Commerce Mékinac	30,00
12610 Cannon Hygiène Canada Ltd	333,32
12611 Service Cité propre inc.	6 533,78
12612 Groupe CLR	27,59
12613-12614 COOP Univert	644,55
12615 Croix Bleue	1 412,20
12616 Distribution Robert	423,77
12617 Éditions Yvon Blais	388,50
12618 EMCO Corporation	521,17
12619 Les Entreprises Crête	248,52
12620 Environex	113,26
12621 Distribution Vithemon	30,00
12622 Ferme Repau & Fils	928,43
12623 Fournitures Denis	68,96
12624 Sylvain Gagnon	20,00
12625 Le Groupe A & A	78,03
12626 Groupe Harnois	587,50
12627 Machinerie Roberge inc.	459,91
12628 Marcel Guimond & Fils	1 897,22
12629 Médias Transcontinental Hebdo	403,80
12630 Le Mercier St-Tite	340,33
12631 MicroGest Informatique	192,55
12632 MODOC	728,60
12633 M.R.C. de Mékinac	1 746,00

12634 Plomberie A. Germain	301,80
12635 Régie du bâtiment	82,61
12636 Jonathan Roberge	60,00
12637 S.A.A.Q.	1 474,98
12638 Savonnerie B-L. enr.	120,61
12639 Diffusion Strato	184,06
12640 Telus	723,07
12641 Ville de St-Tite	720,00
12642 Léon Gagnon	54,45
12643 Hydro-Québec	144,16
12644 Moisson Mauricie	87,36
12645 A.D.M.Q.	702,50

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le directeur général, soit et est autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général / secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de février 2016 ci-dessus approuvés.

Adopté

Correspondance aux archives

Fabrique: Demande de location gratuite de la salle municipale le 20 mars prochain pour amasser des fonds pour Développement et Paix

Caroline Thelland: Demande de participation à un cahier spécial sur la M.R.C. de Mékinac selon différents formats

M.R.C. Mékinac: Invitation au dévoilement de la nouvelle image corporative de la M.R.C le 17 février 2016 à la MRC de Mékinac

Comm. Toponymie: Suggestion de la proposition pour l'odonyme Cimetière du Curé-Adélarde-Lamy

Moisson Mauricie: Demande d'une compensation de 87,36 \$ (financement récurrent sur une période de 2 ans établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire provenant des familles de St-Adelphe)

AQDR Mékinac: Avis que la facturation aux municipalités dont des citoyens utilisent le service Programme PAIR, sera dorénavant faite à l'Agence PAIR Mékinac par la Ville de Shawinigan, laquelle agence refacturera aux municipalités participantes

André Godin: Demande d'appui auprès de la CPTAQ pour un projet de construction d'un camp sans eau ni électricité sur le lot 753-153, rang Sud-Est

Min. Transports : Récépissé de la résolution de la demande de la municipalité concernant l'exemption du dépôt de garantie pour des travaux de moins de 10 000 \$, réalisés en 2016 sur l'emprise routière.

Ass. Forestière Vallée St-Maurice : Invitation à participer à Mai, mois de l'arbre et des forêts 2016

Paul Larocque préfet MRC Thérèse de Blainville: Demande d'une résolution pour décréter que le mois d'Avril est le mois de la jonquille en appui à la Société canadienne du cancer

Min. Dével. durable, Environnement : Certificat d'autorisation pour l'installation d'un quai flottant sur la rivière Batiscan et l'aménagement d'un accès à la rive

Julie Robillard Coordinatrice projets MRC Mékinac: Invitations aux municipalités à poser leur candidature pour l'obtention d'une bourse de stage de 3 000 \$ « Je travaille pour ma ville » visant à promouvoir le milieu municipal auprès de la relève

Cannon: Offre d'un antiparasitaire (araignée) calvaire rang St-Joseph et entrée hôtel de ville au coût de 333,32 \$, incluant les taxes

Fondation SSS de l'Énergie: Rapport annuel 2015

2016-03-33

Acceptation du dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2016-03-34 Félicitations au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines 2016

CONSIDÉRANT l'immense travail élaboré par le Comité bénévole du tournoi de hockey bottines, édition 2016;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis seront réinvestis dans différents projets pour le bien-être de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse des félicitations au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines, édition 2016 :

Jean-Philippe Lafontaine, Marc-André Denis, Alexandre Trudel, Rémi Blouin, Nicolas Genest, Jérôme Lafrenière, Marc-Antoine Denis, Olivier Crête-Tessier, Mélanie Thiffeault, Laurianne Bacon et Anthony Trudel.

Ainsi que des remerciements au Comité des loisirs, à tous les responsables-adjoints, aux bénévoles et intervenants, pour l'immense succès remporté par cette activité et les remercie sincèrement, ainsi que tous les supporteurs qui ont collaboré à cette belle réussite.

Adopté

2016-03-35 Amendement à la résolution 2016-02-24 pour officialiser l'odonyme «Cimetière du Curé-Adélard-Lamy » pour désigner le cimetière paroissial adjacent à la rue De la Chapelle-Est, à Saint-Adelphe

Il est proposé par monsieur Léon Gagnon
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe
et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe, sur recommandation de la Commission de Toponymie, amende la résolution 2016-02-24 pour officialiser le nom du cimetière paroissial adjacent à la rue De la Chapelle-Est, à Saint-Adelphe, pour l'odonyme *Cimetière du Curé-Adélard-Lamy*.

Adopté

2016-03-36 Appui à M. André Godin dans sa demande auprès de la CPTAQ, visant l'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie du lot 753-153 (construction d'un camp)

CONSIDÉRANT que M. André Godin a présenté une demande pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 753-153, situé dans le rang 3 Est de la rivière Batiscan à St-Adelphe, dans le but d'y construire un camp sans eau, ni électricité;

CONSIDÉRANT que le lot visé est une unité foncière vacante de plus de 10 hectares (210 300 m.c. ou 21,02 ha) située dans un secteur forestier et que dans la décision rendue (356923), la CPTAQ était d'avis qu'autoriser une utilisation à des fins de construction sur un lot dont la superficie est de 10 hectares et plus, il n'y aurait pas d'impact négatif significatif sur le potentiel agricole du milieu;

CONSIDÉRANT qu'il y a quelques espaces disponibles dans la municipalité hors de la zone agricole, mais que dans l'opinion des membres du conseil, le terrain visé situé sur un lot de 21,02 ha n'aurait pas d'impact négatif sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT que cette demande a fait l'objet d'une vérification par l'inspecteur en bâtiment et qu'elle ne contrevient pas aux dispositions du règlement de zonage en vigueur dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe appuie la demande de M. André Godin auprès de la C.P.T.A.Q., en vue d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 753-153, soit dans le but d'y construire un camp, sans service d'eau, ni d'électricité.

Adopté

2016-03-37 Inscription du directeur général au Congrès de l'ADMQ 2016

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise l'inscription du directeur général/secrétaire-trésorier M Daniel Bacon au Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Que le coût de cette inscription de 611 \$, ainsi que le montant des dépenses (frais généraux de séjour et de transport) soient défrayés par la municipalité.

Que les dates et le lieu pour la tenue du congrès sont les 15, 16 et 17 juin 2016, au Centre des Congrès de Québec.

Adopté

2016-03-38 Demande pour le prêt gratuit de la salle municipale pour le dîner-partage Développement et Paix de la Fabrique

CONSIDÉRANT que le Conseil de Fabrique tiendra un dîner-partage le dimanche 20 mars 2016, dont les fonds seront remis à Développement et Paix pour venir en aide aux pays en voie de développement.

CONSIDÉRANT qu'une demande de prêt gratuit de la salle municipale a été formulée par la Fabrique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise la Fabrique de Saint-Adelphe à utiliser gratuitement la salle municipale pour le dîner partage qui se tiendra le dimanche 20 mars 2016, dont les profits seront versés à Développement et Paix.

Adopté

2016-03-39 Contribution financière à Moisson-Mauricie pour les services d'aide alimentaire offerts à des citoyens de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que Moisson Mauricie / Centre-du-Québec sollicite financièrement les villes et municipalités dont les citoyens bénéficient des services qu'elle et ses organismes partenaires offrent;

CONSIDÉRANT que dans un souci d'équité, un montant de 87,36 \$ est demandé à notre municipalité, sur une période de 2 ans, lequel a été établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel Moisson ou l'organisme Carrefour Normandie, desservant notre municipalité, répondent à chaque année;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise le paiement d'un montant de 87,36 \$, pour 2016 et de 87,36 \$ pour 2017, représentant la contribution qui lui est demandée pour répondre aux demandes d'aide alimentaire des familles de chez nous et permettre une meilleure planification de la distribution de la nourriture par Carrefour Normandie et Moisson Mauricie.

Adopté

2016-03-40 Appel d'offres pour la tonte des terrains municipaux et l'arrosage des fleurs et des aménagements floraux

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe demande des soumissions sous pli scellé et portant la mention «Soumission tonte des terrains municipaux et/ou arrosage des fleurs et des aménagements floraux».

Que les bordereaux de soumission et documents inhérents seront disponibles au bureau municipal à compter du 11 mars 2016 selon trois options.

Option 1 : Tonte des terrains municipaux.

Option 2 : Arrosage des fleurs et des aménagements floraux.

Option 3 : Tonte des terrains municipaux /et/ Arrosage des fleurs et des aménagements floraux.

Que les soumissions devront être remises au soussigné avant 16h00, heure locale, le 31 mars 2016, pour être ouvertes immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Que le soumissionnaire s'engage à fournir le véhicule, la main d'œuvre, les accessoires et la machinerie nécessaire pour le bon entretien des terrains (tonte), ainsi que le véhicule et la main d'œuvre pour l'arrosage des fleurs et des aménagements floraux.

Que cette soumission est valide pour une période de trois ans (2016, 2017 et 2018).

Que l'avis d'appel d'offres sera transmis par la poste dans toutes les résidences de Saint-Adelphe et paraîtra sur le site WEB de la municipalité.

Que le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Que les travaux devront débuter le 15 mai de chaque année et se terminer le 30 septembre de chaque année.

Que les taxes seront comprises dans le montant de la soumission.

Adopté sur division

POUR: Bernita Tétrault, Léon Gagnon, Mario Montambault
Michel Denis, Line Lapointe

CONTRE : Jean Baillargeon

2016-03-41 Participation de la municipalité au Projet Mai, Mois de l'arbre et des forêts en Mauricie 2016

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe veut se joindre à l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice Inc. pour sensibiliser la population locale à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts, en l'invitant à procéder à la plantation d'arbres symboliques sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite procéder à la tenue d'une journée de remise de petits arbres donnés aux citoyens pour qu'ils les plantent sur leur propriété privée;

CONSIDÉRANT le succès remporté à chaque année avec la distribution gratuite des plants aux citoyens de Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelphe s'associe aux organismes mandataires et partenaires du projet Mai, Mois de l'arbre et des forêts en Mauricie édition 2016.

Que pour cette occasion, la municipalité procède à la plantation d'arbres.

Qu'une journée soit tenue pour la remise gratuite de 1 050 arbres feuillus, aux citoyens de Saint-Adelphe, soit :

350 érables à sucre, 150 érables rouges, 150 bouleaux jaunes, 150 cerisiers tardifs, 150 chênes rouges, 100 noyers noirs.

Que quatre bons d'achat au montant de 25 \$ chacun seront tirés au hasard parmi les personnes qui viendront chercher des plants.

Que les bons d'achat seront échangeables dans un commerce reconnu dans la municipalité de St-Adelphe.

Qu'un communiqué sera envoyé en temps et lieu dans chacune des résidences sur le territoire de Saint-Adelphe, pour informer la population des coordonnées de la tenue de remise des plants.

Adopté

2016-03-42 Avril, décrété Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe décrète que le mois d'avril soit le Mois de la jonquille et de ce fait, encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. **Adopté**

2016-02-43 Demande présentée à Emploi et Développement social Canada pour l'engagement d'un étudiant à titre de journalier, dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe présente un projet au *Programme Emplois d'Été Canada 2016*, visant l'engagement d'un étudiant pour la période estivale.

Que le maire monsieur Paul Labranche et le directeur général monsieur Daniel Bacon soient et sont par la présente résolution, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe tous les documents ayant trait à ce programme auprès d'Emploi et Développement social Canada.

Adopté sur division

POUR: Bernita Tétrault, Léon Gagnon, Mario Montambault
Michel Denis, Line Lapointe

CONTRE : Jean Baillargeon

2016-03-44 Résolution pour entériner la parution d'une publicité dans le cahier spécial sur la M.R.C. de Mékinac, inséré dans l'Hebdo du St-Maurice

CONSIDÉRANT que l'Hebdo du St-Maurice, dans son édition du 24 février 2016, a préparé un cahier spécial sur la M.R.C. de Mékinac et qu'une offre de publicité a été transmise aux municipalités de la M.R.C. pour faire connaître leurs projets et milieux de vie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe entérine par la présente résolution la publicité parue dans le cahier spécial du journal L'Hebdo du St-Maurice, au montant de 351 \$, dont le but était de faire valoir la M.R.C. de Mékinac et les activités et services offerts par chacune des ses municipalités. **Adopté**

2016-03-45 Services professionnels auprès d'une firme d'ingénieurs pour un inventaire des conduites du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire de la Municipalité de Saint-Adelphe, (programme TECQ)

CONSIDÉRANT que pour être éligible à une remise de la taxe d'accise, la Municipalité de Saint-Adelphe doit procéder à la présentation de travaux selon des priorités établies par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ce, dans le cadre du Programme TECQ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a procédé à l'élaboration d'un plan récent d'intervention de ses conduites d'aqueduc et d'égout municipal en 2007, soit depuis une période de moins de 20 ans et qu'elle demande au susdit ministère l'exemption de la réalisation d'un nouveau plan d'intervention;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe entend procéder uniquement à un inventaire de ses conduites d'aqueduc et d'égout municipal;

CONSIDÉRANT que pour réaliser cet inventaire, la Municipalité de Saint-Adelphe doit procéder à l'engagement d'une firme d'ingénieurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Firme d'ingénieurs Pluritec pour la réalisation de l'inventaire des conduites d'aqueduc et d'égout municipal sur son territoire et ce, conformément aux exigences du *Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014-2018)*.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe défraie un montant de 4 665 \$ à la Firme Pluritec pour l'élaboration de cet inventaire.

Que la date limite de présentation de l'inventaire est fixée au 25 mars 2016.

Adopté

2016-03-46 Cadenas installé au drain d'égout sanitaire situé près de la caserne

CONSIDÉRANT qu'il arrive à chaque année, à des périodes précises, durant l'été, que les résultats d'analyses des eaux usées dépassent les normes et selon la municipalité, ils auraient un lien direct avec le début et la fin de la saison de camping, puisqu'un service de vidange des cabinets de toilettes des VR est offert à Saint-Adelphe aux utilisateurs de ces véhicules;

CONSIDÉRANT que pour le système de traitement des eaux usées, il s'agit d'une concentration inhabituelle dans une période très restreinte, alors que plusieurs propriétaires de VR venant de l'extérieur de Saint-Adelphe viennent vidanger leur cabinet dans le drain près du garage municipal, afin d'éviter de payer des frais de vidange ailleurs;

CONSIDÉRANT que de plus, sans contrôle de surveillance, certains utilisateurs du drain ne prennent même pas le temps de nettoyer les abords du drain après avoir effectué leur vidange;

CONSIDÉRANT que le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques recommande à la municipalité de poser des actions pour corriger la situation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'installation d'un procédé de cadénassage du drain d'égout sanitaire situé près de la caserne incendie et ce, en tout temps.

Que seuls les propriétaires de VR résidant à Saint-Adelphe seront autorisés à vidanger leur cabinet de toilette dans le drain d'égout municipal sur les heures d'ouverture du secrétariat municipal.

Adopté

2016-03-47 Remerciements à M. Jean-Guy Rodrigue pour le travail réalisé à titre de responsable des Premiers répondants

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Guy Rodrigue désire demeurer Premier Répondant mais qu'il est disposé à céder la responsabilité de l'équipe des P.R. à Monsieur Médéric Blanchet, dû à un manque de disponibilité;

CONSIDÉRANT que le remplacement sera effectif à compter du 1^{er} avril 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement M. Jean-Guy Rodrigue pour le professionnalisme et le dévouement qu'il a démontrés à la direction des Premiers Répondants de Saint-Adelphe.

Que la Municipalité le remercie également pour l'excellent travail qu'il entend poursuivre avec l'équipe des Premiers répondants en place.

Adopté

2016-03-48 Nomination de M. Médéric Blanchet responsable des Premiers répondants

CONSIDÉRANT que monsieur Médéric Blanchet est intéressé à prendre la direction des Premiers Répondants de Saint-Adelphe puisque Monsieur Jean-Guy Rodrigue ne dispose plus suffisamment de temps pour assurer la responsabilité de ce service en soins préhospitaliers, laquelle responsabilité exige la rédaction de rapports, de la représentation officielle, le suivi des dossiers, etc.);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe nomme monsieur Médéric Blanchet responsable des Premiers répondants de Saint-Adelphe et ce, à compter du 1^{er} avril 2016 et lui souhaite un heureux mandat dans cette nouvelle fonction.

Adopté

2016-03-49 Renouvellement du contrat pour l'entretien des locaux (services de conciergerie)

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe renouvelle le contrat d'entretien des locaux de l'hôtel de ville avec madame Nicole Lemay et ce, pour la période s'échelonnant du 16 avril 2016 au 15 avril 2017.

Que le maire M. Paul Labranche et le directeur général M. Daniel Bacon soient autorisés à signer pour et au nom de la susdite municipalité, un contrat avec madame Lemay, établissant les modalités pour le service de conciergerie.

Que le montant à verser pour l'exécution des travaux est fixé à 12 000 \$ pour la période susmentionnée, réparti sur douze mois et payable mensuellement.

Adopté sur division

POUR: Bernita Tétrault, Léon Gagnon, Mario Montambault
Michel Denis, Line Lapointe

CONTRE : Jean Baillargeon

2016-03-50 Achat d'un panneau hydraulique pour le camion Ford F-250

CONSIDÉRANT que l'ajout d'un panneau hydraulique (élévateur de charges) sur le camion F-250 faciliterait de beaucoup le travail des employés municipaux lors de transbordement d'équipement lourd ou de matériel granulaire;

CONSIDÉRANT qu'un tel panneau aiderait à éviter des blessures physiques, particulièrement au niveau du dos;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise l'achat d'un panneau hydraulique en acier auprès de *Machineries Roberge*, au coût de 5 150,88 \$ ou, si une modification est nécessaire à l'accouplage arrière, au coût de 5 495,81 \$.

Que ce prix comprend également les taxes, le transport, la main d'œuvre, l'assemblage et les supports nécessaires à sa fixation.

Adopté sur division

POUR: Bernita Tétrault, Léon Gagnon, Mario Montambault
Michel Denis, Line Lapointe

CONTRE : Jean Baillargeon

2016-03-51 **Levée de l'assemblée à 21 h 13**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, dir. général, sec.-trés.
